



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

UN PLAN POUR PROTÉGER NOS SOURCES D'EAU POTABLE À SAINT-JEAN-PART-JOLI ET SAINT-AUBERT

LE 9 OCTOBRE 2024 --- Les Municipalités de Saint-Aubert et de Saint-Jean-Port-Joli invitent leurs citoyens à une soirée publique d'information sur le *Plan de protection des sources d'eau potable*

Mercredi 16 octobre 2024, à 19 h
à la salle communautaire de l'école Aubert-de Gaspé à Saint-Aubert
Entrée gratuite

Cette présentation marquera une étape importante dans notre démarche collective visant à préserver la qualité de l'eau potable pour les générations présentes et futures.

Préserver une ressource vitale

La protection des sources d'eau potable est essentielle pour garantir une eau de qualité tout en limitant les coûts de traitement, en réduisant les risques de pollution et en préservant nos écosystèmes aquatiques. Le *Plan de protection*, développé en collaboration avec les citoyens et les Municipalités de Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Aubert, a pour objectif de lutter contre l'érosion, de réduire la pollution et de favoriser des pratiques durables en amont de la prise d'eau potable.

Un appel à la mobilisation citoyenne

Cette soirée est une occasion idéale pour les citoyens et citoyennes de s'informer sur les mesures inscrites au plan d'action.

Intervenants de la soirée

Des élu.es de Saint-Aubert et de Saint-Jean-Port-Joli seront présents. L'OBV de la Côte-du-Sud prendra la parole pour expliquer les mesures prévues dans le plan et échanger avec les citoyens. L'assistance pourra poser des questions.